



COMITE SYNDICAL DU 05 FEVRIER 2020.

RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1) PRESENTATION GENERALE

A. Communes Adhérentes

B. Modes de Gestion

C. Chiffres clés

2) COMPTE ADMINISTRATIF AEP 2019

A. Section d'exploitation

1.Charges de personnel

2.Charges de fonctionnement

3.Recettes de fonctionnement

4.Résultat de fonctionnement

B. Section d'investissement

1.Dépenses d'Investissement 2019

2.Recettes d'Investissement 2019

3.Résultat d'Investissement 2019

4. Programme d'Investissements 2020

C. Etat de la dette

1. Chiffres clés 2019 et Evolution

2. Chiffres clés 2020

3) BUDGET DECI

A. Compte Administratif 2019

B. Programme 2020

INTRODUCTION

La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif modifié par l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015. Ce rapport donne lieu à un débat et est acté par une délibération spécifique qui est ensuite transmise au représentant de l'Etat et aux communes-membres

Le syndicat Crussol – Pays de Vernoux a beaucoup investi en 2019 et a, sans nouvel emprunt, assumé financièrement les restes à réaliser 2018.

Dans les années à venir, la ressource en eau se raréfiera alors que les besoins en eau tendront à augmenter.

Le syndicat Crussol-Pays de Vernoux doit être en mesure de répondre en quantité et ce, de manière permanente, aux besoins des particuliers et de l'activité économique de notre territoire.

Le renouvellement des réseaux sera un sujet majeur, même si notre syndicat a déjà bien anticipé.

Nous avons, en 2019, contractualisé avec l'agence de l'eau un contrat de financement de plus de 2.8 millions d'euros de travaux, avec un taux d'aide moyen de 51 %. Ce contrat est le fruit d'un travail exemplaire syndicat – délégataire.

Plusieurs taux de subventions sont appliqués :

- 70% pour les travaux dans les communes situés en zone ZRR (14 communes pour notre syndicat)
- 50% pour les travaux fléchés dans les plans de gestion de la ressource en eau (PGRE). Notre territoire est concerné par 2 de ces contrats (un sur le bassin versant de l'Eyrieux et un sur le Doux-Mialan) avec une assiette subventionnable calculée sur les économies d'eau réalisées.
- 25 % pour les autres travaux dans le cadre d'un boni. C'est à dire que le montant des travaux inscrit dans les 2 catégories précédentes détermine une aide que l'on peut affecter à des travaux qui ne sont pas situés dans des communes en ZRR ou sur des travaux non fléchés dans les 2 PGRE cités précédemment.

La réussite de ce contrat sur une durée de 3 ans c'est-à-dire la bonne réalisation des travaux fléchés conditionnera un prochain contrat d'aide. L'agence de l'eau sera très attentive à ce que les aides soit entièrement consommées, au risque de se faire une nouvelle fois ponctionner par l'état une partie de ses ressources.

Nos autres financeurs :

En 2020 le département peut intervenir dans :

- L'amélioration de la connaissance et du fonctionnement des infrastructures.
- Protection des ressources et amélioration de la qualité.
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable.
- Nouvelle desserte en eau potable vers l'habitat existant

L'état, par le biais de la DETR, semble rouvrir timidement les vannes en 2020 en voulant accompagner les projets de :

- Sécurisation et interconnexion de réseaux et les travaux d'amélioration de la qualité de l'eau

Toutes les communes du syndicat sont éligibles à ces aides et il sera important de prioriser les travaux subventionnés.

En 2020, les premiers travaux dans le cadre d'un nouveau marché de travaux signés avec les entreprises locales en 2019 sont programmés. Il s'agit notamment de travaux de rénovation du réseau d'eau potable Route de Tournon à Alboussière par l'entreprise CHAPON, sous maîtrise d'œuvre du cabinet MERLIN.

En 2020, le syndicat a initié la mise en place d'un nouveau schéma directeur, qui permettra une vision exhaustive des travaux nécessaires sur l'ensemble de son territoire et des aides de nos financeurs. Le travail va se poursuivre toute l'année 2020.

2020 verra également la fin du contrat DSP du SIVOM des Services du Canton de Vernoux. Le syndicat se fera accompagner dans le cadre de cette discussion, afin que nous puissions poser les premières pierres d'un contrat unique, à terme, sur l'ensemble du syndicat.

Le travail effectué et à effectuer est important mais la tâche est passionnante, afin que le syndicat apporte aux communes, aux élus et à nos clients un service réactif et de qualité.

1) PRESENTATION GENERALE

A. Communes Adhérentes

Le Syndicat d'eau potable **Crussol – Pays de Vernoux** regroupe l'ancien Syndicat du Canton de St-Péray et l'ancien SIVOM des Services du Canton de Vernoux.

23 communes composent le Syndicat et lui ont délégué leur compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable mais aussi de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) :

Alboussière, Boffres, Champis, Charmes-Sur-Rhône, Châteaubourg, Châteauneuf De Vernoux, Cornas, Gilhac-et-Bruzac, Guilhaud-Granges, Plats, Saint-Appolinaire-De-Rias, Saint-Georges-Les-Bains, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-Le-Roux ; Saint-Maurice-En-Chalencon, Saint-Michel-De-Chabrilanoux, Saint-Péray, Saint-Romain-De-Lerps, Saint-Sylvestre, Silhac, Soyons, Toulaud et Vernoux-En-Vivarais.

L'intégration du réseau communal de Saint-Maurice en-Chalencon a eu lieu au 1^{er} janvier 2020.

B. Modes de Gestion

La gestion du service eau potable est déléguée via 4 contrats de Délégation de Service Public avec le même exploitant dont les dates de fin de contrat sont présentées dans le tableau suivant :

Contrat	Exploitant	Durée du contrat
DSP ex ST-Péray	VEOLIA EAU	01/07/2015 au 30/06/2030
DSP ex communauté des 2 Chênes	VEOLIA EAU	20/07/2002 au 30/06/2022
DSP Guilhaud-Granges	VEOLIA EAU	01/01/2014 au 31/12/2028
DSP ex SIVOM du Canton de Vernoux	VEOLIA EAU	01/01/2009 au 31/12/2020

Le montant des prix de l'eau pour les différents contrats concernés sont présentés dans le tableau suivant.

Comparatif facturation AEP 120m3 par DSP

Facture 120m3 (Prix au 01/01/2019)	SIVM Canton St Péray	CC2 Chênes	SIVOM Vernoux	Guilherand Granges
Part Délégitaire	118,71	145,17	191,44	49,15
Abonnement	41,57	66,38	55,29	36,23
Consommation	77,14	78,79	136,15	12,92
<i>Tarif/m3</i>	0,6428	0,6566	1,1346	0,1077
<i>Volume en m3</i>	120	120	120	120
Part Syndicale	96,20	72,00	127,80	41,68
Abonnement	17,00		42,00	12,28
Consommation	79,20	72,00	85,80	29,40
<i>Tarif/m3</i>	0,6600	0,6000	0,7150	0,2450
<i>Volume en m3</i>	120	120	120	120
Préservation ressources (Agence de l'Eau)	7,67	7,67	15,60	7,87
<i>Tarif/m3</i>	0,0639	0,0639	0,1300	0,0656
Organismes publics	32,40	32,40	32,40	32,40
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	32,40	32,40	32,40	32,40
<i>Tarif/m3</i>	0,2700	0,2700	0,2700	0,2700
TOTAL HT	254,98	257,24	367,24	131,10
TVA	14,02	14,15	20,20	7,21
TOTAL TTC	269,00	271,39	387,44	138,31
Prix TTC au m3 pour 120m3 (2019)	2,24	2,26	3,23	1,15
Prix TTC au m3 pour 120m3 (2018)	2,24	2,32	3,23	1,15

C. Chiffres clés

- 19 763 abonnés
- 964 km de réseau
- 11 installations de production
- 42 réservoirs
- 2 327 607 m³ vendus
- Rendement moyen : 76.75 %

2) COMPTE ADMINISTRATIF AEP 2019

L'année 2019 peut être considérée comme la 1^{ère} année de fonctionnement du Syndicat sur son territoire. En effet, l'année 2018, 1^{ère} année d'existence du Syndicat d'Eau Potable Crussol – Pays de Vernoux a été contrainte à de nombreuses dépenses liées directement à la fusion.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le budget de l'eau est soumis à la TVA. Fin d'exercice 2019, le crédit de TVA à reporter s'élève à 250 364 € (201 756 € à fin 2018).

Le remboursement de ce crédit de TVA pourra être envisagé en cours d'année selon les besoins de trésorerie du Syndicat.

A. Section d'exploitation

1. Charges de personnel

L'effectif se compose d'un technicien à temps plein et deux agents administratifs à temps non complet (1 à 80 % et 1 à 70 %).

La hausse de 13% des charges de personnel (d'un montant total de près de 110 500€) est due à

- L'augmentation du temps de travail de 2 agents (hausse de 50% à 80% pour un agent et de 60% à 70% pour un autre),
- La mise en place du RIFSEEP intervenue à partir du 1^{er} Août 2018,

Les salaires et les cotisations seront inscrits au budget 2020 dans la continuité des montants de 2019.

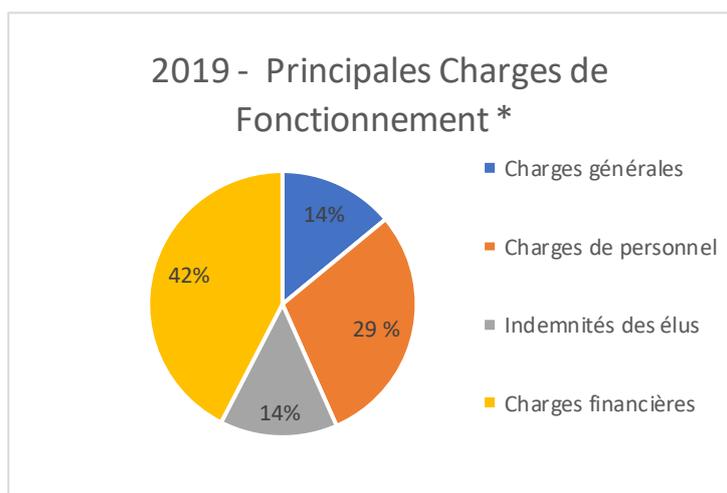
2. Charges de fonctionnement

La baisse des charges générales de 11% s'explique par le fait que l'année 2019 est la première année d'un fonctionnement « normal » du syndicat. Certaines dépenses comptabilisées en 2018 étaient liées directement à la fusion.

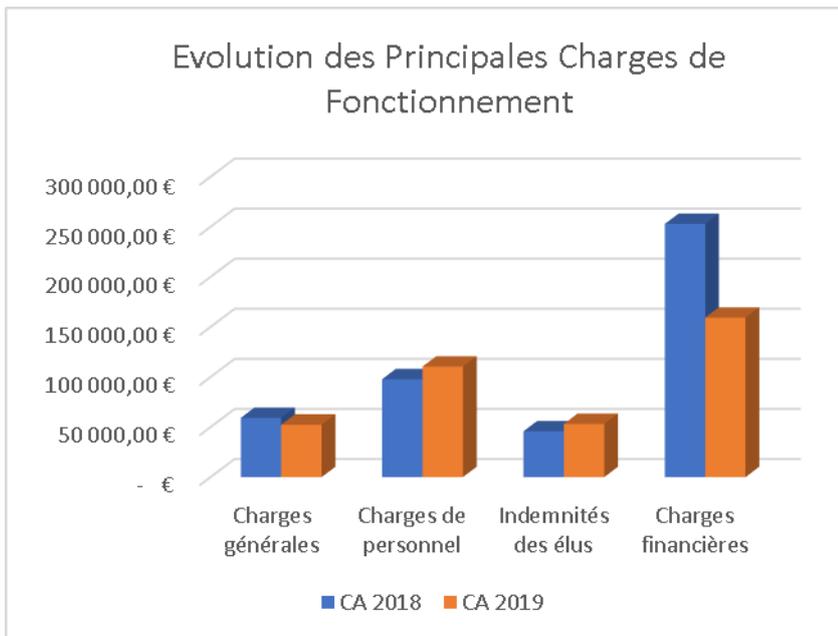
Les principaux postes de dépenses :

- Locations immobilières : 8 151.80 € sur 2019, soit une baisse de 21%, baisse liée à la comptabilisation de 2 années de loyers des locaux de Châteauneuf de Vernoux sur l'exercice 2018.
 - o Loyer de 5 570 € annuel pour les locaux de Guilhaud-Granges (charges comprises)
 - o Loyer de 2 585€ annuel hors charges pour les locaux de Châteauneuf de Vernoux.

- Maintenance : 4 864.50 € sur 2019, pour 10 426.38€ sur 2018 soit une baisse de 54%
47% du montant des dépenses de 2018 étaient directement liées à la fusion des syndicats (fusion des données sur le logiciel E-Magnus).
- Assurances : près de 9 500€ ont été payé sur 2019. Sur cette année, les contrats relatifs à chaque syndicat étaient encore en cours.
De plus, une assurance auto-collaborateur a été souscrite depuis septembre 2019 pour couvrir l'ensemble des élus et des agents lors de leurs déplacements liés à leur mission.
L'ensemble de ces contrats ont été renégociés, un seul contrat subsistera en 2020 auprès de la SMACL pour un montant annuel de 2 165€ (soit une baisse de 77% prévue pour 2020)
- Frais d'honoraires : 5 235 € sur 2019, pour 3925 € en 2018, soit une hausse de 33%. Ces frais concernent des honoraires de géomètres (bornage de parcelles), d'avocats liés à un litige avec un administré de la commune de Boffres (litige résolu), ainsi que des frais de conseils d'avocats liés à l'éventuelle intégration de 4 nouvelles communes.
- Frais de réception : 4 110 € sur 2019 pour 6 435 € sur 2018, soit une baisse de 36%. Une grande partie des frais de 2018 était directement liée à l'inauguration du Réservoir de Trappier.
- Charges financières : Sur l'exercice 2019, le montant total des charges financières s'élève à 159 297.33€, soit une baisse de 37%, liée aux écritures de régularisation des ICNE.
- Indemnités des élus : 53 175 € sur 2019, soit une hausse de 16% (année non complète sur 2018)

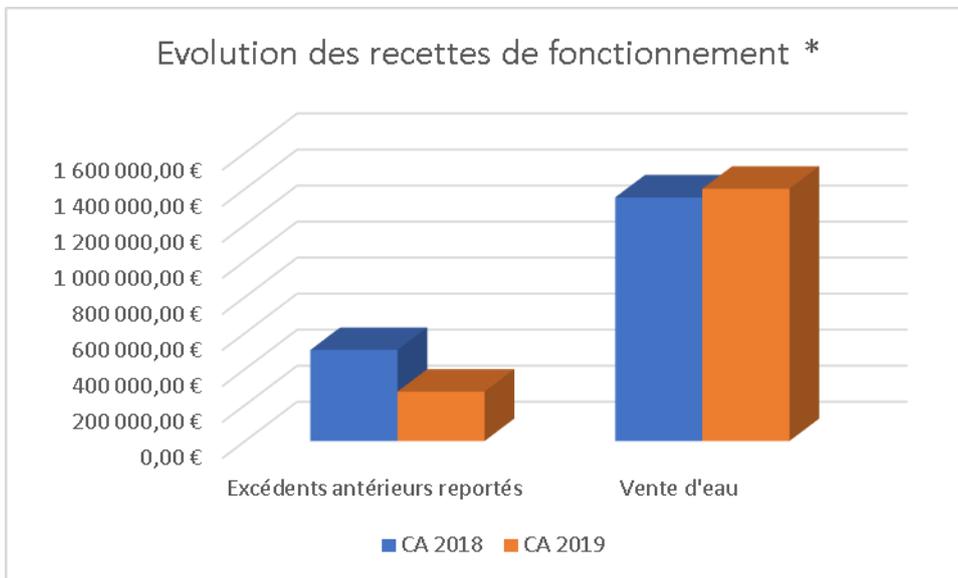


(* Hors opérations d'ordre et charges exceptionnelles)



3. Recettes de fonctionnement

Alimentées principalement par les reversements effectués par le fermier (Véolia) sur les ventes d'eau, le SEP a perçu 1 392 438.42 € en 2019(en hausse de 5%).



(* Hors opérations d'ordre et produits exceptionnels)

4. Résultat de fonctionnement

Le budget de l'eau 2019 présente un excédent de 576 442 € sur l'exercice 2019, hors excédents antérieurs reportés de 274 609 €, pour un excédent total à fin 2019 de 851 051 €.

Il sera proposé d'affecter sur l'excédent total, la somme de 514 425.91€ à la section d'investissement et de reporter 336 625.29€ d'excédent sur l'exercice 2020.

	2018	2019	Evolution
Résultat de l'Exercice	418 420 €	576 442 €	38%
Report des excédents antérieurs	506 090 €	274 609 €	-46%
Résultat cumulé en fin d'exercice	924 510 €	851 051 €	-8%

B. Section d'investissement

1. Dépenses d'Investissements 2019

Le Syndicat s'est efforcé, sur l'année 2019, de solder l'ensemble des travaux engagés sur les années précédentes et inscrits en restes à réaliser au 31.12.2018 (8 programmes de travaux non soldés à fin 2018, contre 3 à fin 2019).

Notre objectif est d'engager, de réceptionner et d'encaisser les subventions relatives à un projet dans l'année civile. Ceci permettra d'avoir une vision précise et sincère des résultats annuels, sans décalage de travaux ou subventions d'une année sur l'autre.

En 2019, 41% du montant des travaux concerne des travaux engagés sur le ou les exercice(s) précédent(s).

Les dépenses de l'année peuvent être classées en 3 catégories :

1. Travaux engagés sur l'exercice précédent et soldés en 2019 :

Commune	Intitulé	Montant HT
St Jean Chambre	Interconnexion réseau	232 932,60 €
Plats	Route de St Romain	18 740,19 €
St Romain de Lerps	Quartier Séverin	130 937,72 €
Boffres	Réservoir Trappier	1 883,33 €
St Romain de Lerps	Quartier Chaban	78 666,74 €
St Péray	Avenue Coubertin	72 970,50 €
Soyons	Puits des îles	96 179,74 €
Toulaud	Les Charives	1 579,00 €
TOTAL		633 889,82 €

2. Travaux engagés et soldés sur 2019 :

Commune	Intitulé	Montant HT
Vernoux	Rue Antonin Calixte	128 690,90 €
Alboussière	Quartier Bergeron	33 197,69 €
St Péray	Avenue Général Leclerc	120 899,77 €
Alboussière	Route de Valence	86 266,20 €
Toulaud	Route de Marsannoux	52 742,13 €
Silhac	Le Cimetière	86 416,20 €
Chateauneuf de Vernoux	Quartier Riol	20 249,18 €
Toulaud	Chemin des cotes	20 729,50 €
Bouches à clés		11 660,00 €
Saint Sylvestre	Extension de Réseau	9 215,35 €
St Péray	Les Blaches	12 689,09 €
	Grande Traverse	6 800,00 €
TOTAL		589 556,01 €

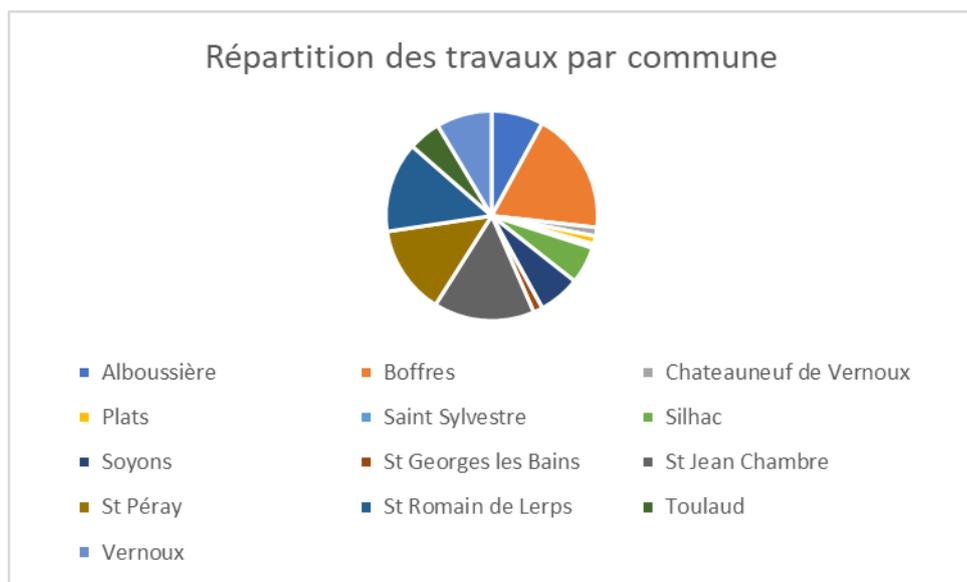
3. Travaux engagés sur 2019 et non soldés au 31.12.2019

Commune	Intitulé	Montant HT
Boffres	Serre de Ponce	43 868,76 €
St Georges les Bains	Grand Garay	21 543,00 €
Boffres	Réservoir Toussaint	240 821,29 €
TOTAL		306 233,05 €

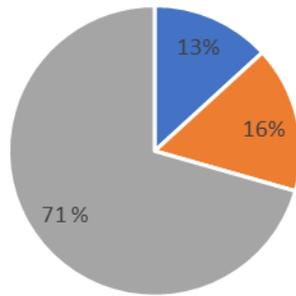
Les travaux de Boffres (Quartier Serre de Ponce) et de St Georges les Bains (Grand Garay) sont terminés et la dernière situation sera payé début 2020.

La construction de la cuve supplémentaire de 650m³ au Réservoir de Toussaint a débutée en septembre 2019 et devrait être terminée au cours du 1^{er} semestre 2020.

Ce projet, d'un montant total de plus de 505 000€ HT, est financé pour 30% par l'Agence de l'Eau et pour 20% par le Conseil Départemental.

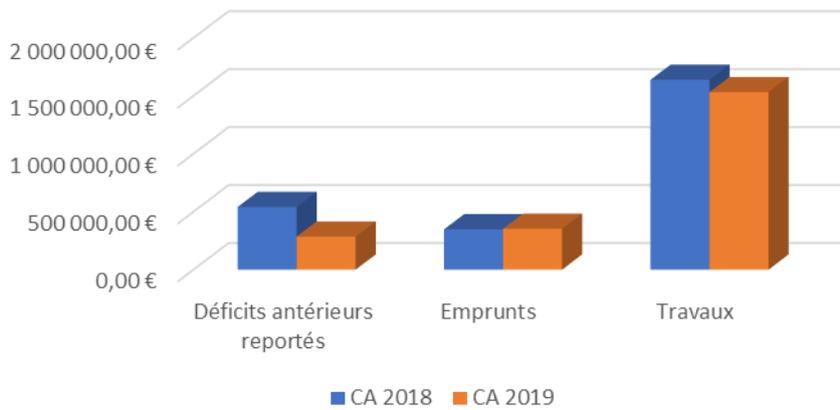


Principales dépenses d'Investissement 2019 (hors opération d'ordre)



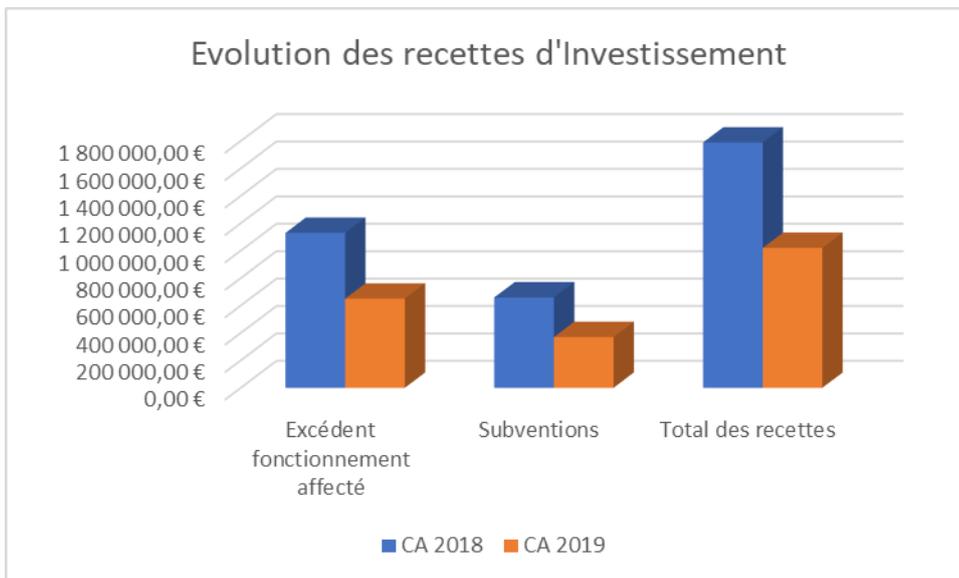
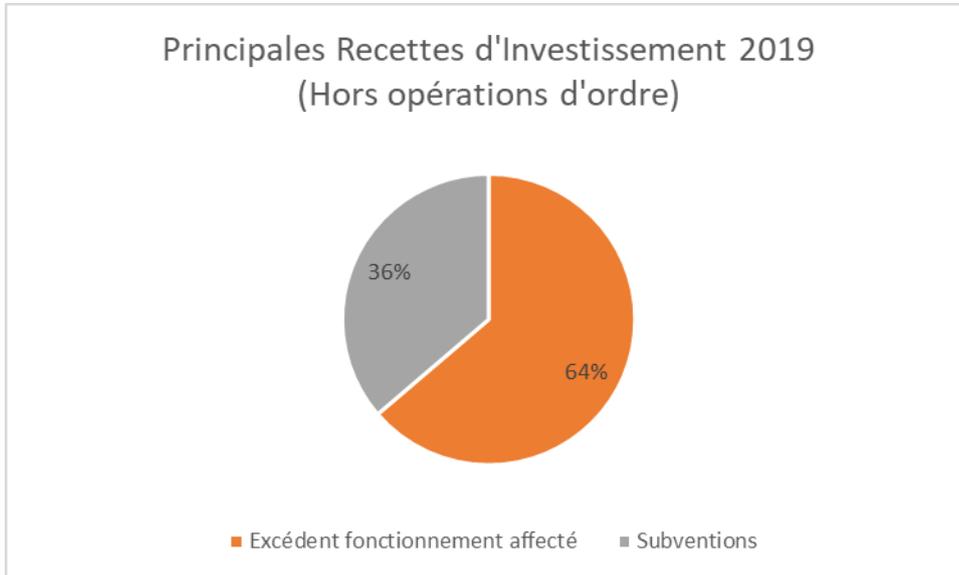
■ Déficit antérieurs reportés ■ Emprunts ■ Travaux

Evolution des principales dépenses d'Investissements

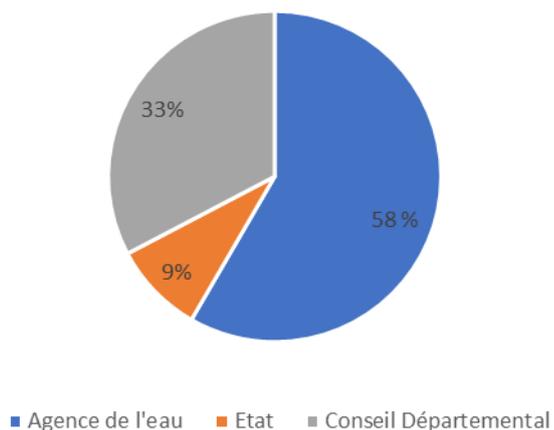


2.Recettes d'Investissements 2019

Les recettes d'investissement 2019 proviennent du virement de la section d'exploitation, ainsi que des subventions obtenues :



Subventions d'investissements 2019 - Financeurs



3. Résultat d'Investissement

Pour la section investissement, le budget AEP dégage un déficit de 374 675.60€ sur l'exercice 2019, alors que l'exercice 2018 dégageait un excédent.

Cette évolution est notamment due à une baisse significative des subventions encaissées (- 44 %) sur l'exercice. En effet, l'année 2018 avait été consacrée à récupérer des subventions en attente.

Compte tenu du déficit antérieur de 285 892.31€, le déficit cumulé à fin 2019 est de 660 567.91 €.

	2018	2019
Résultat de l'Exercice	239 751 €	- 374 676 €
Report des résultats antérieurs	- 541 147 €	- 285 892 €
Résultat cumulé en fin d'exercice	- 301 396 €	- 660 568 €

4. Programme d'Investissements 2020

L'accord cadre à bons de commande liant de SIVM de St Péray au groupement d'Entreprises SOGEA RHONE-ALPES - Agence COCA SUD-EST – SAS CHAPON TP – RAMPA TP arrivant à son terme le 31 décembre 2019, une consultation a été lancée pour un nouvel accord cadre à bons de commande sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

Ce marché concerne la réalisation de travaux d'extension, renforcement et renouvellement de réseaux sur la période 2020-2022 (un an renouvelable 2 fois).

Cet accord cadre a été découpé en 3 lots :

**-Lot 1 : Secteur Vallée du Rhône : St Péray, Soyons, St Georges, Charmes, Guilhaud Granges et Cornas.
Groupement d'Entreprises SOGEA RHONE-ALPES - Agence COCA SUD-EST (Mandataire) –
SAS CHAPON TP – RAMPA TP
Montant annuel maximum de travaux : 820 000€ HT**

**-Lot 2 : Secteur Vallée du Rhône en Zone Rurale : Châteaubourg, Plats, St Romain de Lerps et Touloud.
Groupement d'Entreprises SOGEA RHONE-ALPES - Agence COCA SUD-EST (Mandataire) –
SAS CHAPON TP – RAMPA TP
Montant annuel maximum de travaux : 300 000€ HT**

**-Lot 3 : Secteur du plateau en Zone Rurale : Alboussière, Boffres, Châteauneuf de Vernoux, Champis, Gilzac et Bruzac, Saint Apollinaire de Rias, Saint Julien Le Roux, Saint Jean Chambre, Saint Maurice en Chalencon, Saint Michel de Chabrilanoux, Saint-Sylvestre, Silhac et Vernoux en Vivarais.
Groupement d'Entreprises BOUCHARDON SA (Mandataire) – SAS CHAPON TP – SARL GERLAND
Montant annuel maximum de travaux : 720 000€ HT**

Le Syndicat s'est réservé la possibilité de ne pas recourir à cet accord cadre pour les travaux d'un montant inférieur à 25 000€ HT, afin de favoriser la réalisation de ces chantiers par de petites entreprises locales.

En parallèle, la signature d'un contrat de financement porté par l'Agence de l'Eau a eu lieu en Novembre 2019, assurant ainsi le financement de travaux ciblés pour les années 2019 à 2021.

Ce contrat financera ainsi près de 2 819 200€ de travaux, avec un taux de subvention pouvant atteindre 70% sur les communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (14 communes du syndicat concernées) et 50% sur les actions visant une économie d'eau.

Intitulé de l'opération	Localisation des travaux	Montant de l'opération	Assiette de l'aide	Taux d'aide	Montant de l'aide	Année d'engagement (OS) / de réalisation
Structuration des services et aide à la planification		150 000 €	150 000 €		75 000 €	
Mise à jour Schéma directeur AEP (Nouveau Périmètre)		150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €	2020
AEP - Renouvellement (ZRR)		1 070 700 €	1 070 700 €		742 550 €	
Réparation canalisations fuyardes - Route de Valence	Alboussière	95 000 €	95 000 €	70%	66 500 €	Réalisé
Réparation canalisations fuyardes - Le Cimetière	Silhac	80 000 €	80 000 €	70%	56 000 €	Réalisé
Potabilisation de la ressource	St Jean Chambre	34 700 €	34 700 €	50%	17 350 €	2020
Renouvellement réseau - Rue Antonin CALIXTE	Vernoux en Vivarais	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €	Réalisé
Réparation canalisations fuyardes - Route de Tournon	Alboussière	72 000 €	72 000 €	70%	50 400 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Tardivon	Boffres	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - La Maisonneuve	Gilhac et Bruzac	29 000 €	29 000 €	70%	20 300 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Pierre plantée- Chemin	St Apollinaire de Rias	70 000 €	70 000 €	70%	49 000 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Bel Air	St Michel de Chabrilanoux	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Quartier Chelle	St Sylvestre	70 000 €	70 000 €	70%	49 000 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Les Chatenelles	Alboussière	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €	2021
Réparation canalisations fuyardes - La Michelas	Champis	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €	2021
Sécurisation Réservoir	St Sylvestre	280 000 €	280 000 €	70%	196 000 €	2021
Gestion quantitative - PGRE EYRIEUX/DUZON		1 348 500 €	1 159 500 €		551 750 €	
Réparation canalisations fuyardes - Les Peyrets	St Michel de Chabrilanoux	11 500 €	11 500 €	50%	5 750 €	2020
Interconnexion	Chateaufort de Vx - Boffres	550 000 €	550 000 €	50%	275 000 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Fontbonne	Silhac	59 000 €	50 000 €	50%	25 000 €	2020
Interconnexion	St Maurice en Chalencon	240 000 €	140 000 €	30%	42 000 €	2020
Sectorisation / Recherche fuite	Syndicat	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Viougeas	Silhac	16 000 €	16 000 €	50%	8 000 €	2021
Réparation canalisations fuyardes - Chazalet	St Apollinaire de Rias	29 000 €	29 000 €	50%	14 500 €	2021
Réparation canalisations fuyardes - Alises	St Maurice en Chalencon	43 000 €	43 000 €	50%	21 500 €	2021
Réparation canalisations fuyardes - Rue de la Tourette - Place Rioufol - Rue Sous le Four	Vernoux en Vivarais	330 000 €	250 000 €	50%	125 000 €	2021
Bonification Petit Cycle Hors ZRR		250 000 €	250 000 €		62 500 €	
Réparation canalisations fuyardes - Av de Tassiny	St Péray	145 000 €	145 000 €	25%	36 250 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Quartier Coulanges	Plats	55 000 €	55 000 €	25%	13 750 €	2020
Réparation canalisations fuyardes - Chemin de Blaise	Toulaud	50 000 €	50 000 €	25%	12 500 €	réalisé
TOTAL		2 819 200 €		51%	1 431 800 €	

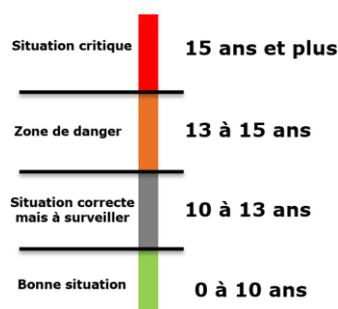
La réalisation de l'ensemble de ces travaux sur la période sera un élément déterminant pour la signature d'un éventuel futur contrat pour les années 2022 – 2025.

Enfin, la réalisation d'un schéma directeur sera lancée dès début 2020 sur l'ensemble du territoire du syndicat. En effet, le schéma directeur est un élément essentiel pour l'obtention de subventions auprès des différents organismes publics.

C. Etat de la dette

1. Chiffres clés 2019 et Evolution

	2018	2019	Evolution
Capital restant dû au 1 ^{er} Janvier	4 879 873 €	4 538 911 €	-8%
Annuité de l'Exercice	518 286 €	518 850 €	0%
dont Capital	341 069 €	353 467 €	4%
dont Intérêts	177 217 €	165 383 €	-7%
Taux d'endettement par habitant	116 €	107 €	-8%
CAF Brute	966 830 €	1 060 569 €	9%
CAF Nette	618 607 €	707 102 €	13%
Capacité de désendettement en année	4,69 ans	3,95 ans	-19%



2. Chiffres clés 2020

L'annuité totale **2020** s'élève à environ **511 000 €** dont 153 125 € d'intérêts et 357 875 € de capital à rembourser avec un capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 d'environ **4 185 115 €**

A noter le solde de 2 emprunts contractés auprès de l'Agence de l'Eau à fin 2020.

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

Année	Dette en Capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2020	4 185 116,72 €	511 002,20 €	153 126,28 €	357 875,92 €	
2021	3 826 902,06 €	488 768,29 €	140 632,60 €	348 135,69 €	- 22 233,91 €
2022	3 478 557,56 €	489 164,66 €	127 465,81 €	361 698,85 €	396,37 €
2023	3 116 642,89 €	462 901,90 €	114 154,55 €	348 747,35 €	- 26 262,76 €
2024	2 767 672,46 €	464 371,25 €	101 312,61 €	363 058,64 €	1 469,35 €
2025	2 404 383,24 €	427 391,17 €	87 938,91 €	339 452,26 €	- 36 980,08 €
2026	2 064 692,66 €	424 205,06 €	74 657,43 €	349 547,63 €	- 3 186,11 €
2027	1 714 898,70 €	410 788,07 €	60 968,61 €	349 819,46 €	- 13 416,99 €
2028	1 364 853,40 €	288 826,15 €	47 116,77 €	241 709,38 €	-121 961,92 €
2029	1 130 947,50 €	280 938,68 €	38 174,59 €	242 764,09 €	- 7 887,47 €
2030	888 183,41 €	279 385,58 €	29 133,46 €	250 252,12 €	- 1 553,10 €
2031	637 931,29 €	218 321,64 €	20 008,24 €	198 313,40 €	- 61 063,94 €
2032	439 617,89 €	163 905,07 €	12 277,14 €	151 627,93 €	- 54 416,57 €
2033	287 989,96 €	130 729,16 €	7 330,43 €	123 398,73 €	- 33 175,91 €
2034	164 591,23 €	41 998,29 €	3 462,33 €	38 535,96 €	- 88 730,87 €
2035	126 055,27 €	41 983,45 €	2 616,92 €	39 366,53 €	- 14,84 €
2036	86 688,74 €	41 968,08 €	1 749,48 €	40 218,60 €	- 15,37 €
2037	46 470,14 €	32 842,31 €	859,42 €	31 982,89 €	- 9 125,77 €
2038	14 487,25 €	4 894,20 €	321,20 €	4 573,00 €	- 27 948,11 €
2039	9 914,25 €	4 894,20 €	201,33 €	4 692,87 €	- €
2040	5 221,38 €	4 894,20 €	78,34 €	4 815,86 €	- €

3) BUDGET DECI

Messieurs Gilbert BOUVIER et Daniel BLACHE, Vice-Présidents en charge de la DECI.

Il a été acté en Comité syndical après consultations de divers prestataires, de travailler avec le délégataire actuel pour réaliser le diagnostic, essais et l'entretien des équipements.

Des avenants aux 3 contrats de DSP ont été mis en place, celui de Guilherand Granges ayant déjà intégré la gestion des PI.

L'année 2019 a eu pour objectif le contrôle des poteaux conformément aux obligations réglementaires d'une pesée tous les 2 ans.

Il a été créé une fiche synthétique pour chaque hydrant : état de fonctionnement, caractéristiques et photo numérique.

Un rapport de synthèse sera fourni au syndicat.

A. Compte Administratif 2019

Année 2019 avec nouvelle compétence, pas d'opérations d'investissement réalisées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 :

Elles s'élèvent à 14 525.26€ et concernent :

- la mise en place d'un poteau incendie sur la commune de Saint-Péray pour 4 594.33€ (refacturé à la commune, donc sans incidence sur le résultat)
- le contrôle des poteaux incendie de la commune de Guilherand-Granges pour un montant de 9 931.03€ et concernant l'année 2018.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 :

Elles proviennent des communes qui ont payé leur poteau incendie (2 communes en 2019) pour un montant total de 8 028.33€

B. Programme 2020

Le Syndicat maintient l'avance du financement et appelle le remboursement auprès des communes. Les communes doivent donc inscrire l'enveloppe financière pour le contrôle fonctionnel de leurs poteaux au budget communal 2020.

Selon l'inventaire connu à ce jour, l'enveloppe globale s'élevait à 11 992 € pour les 22 communes du syndicat pour la période 2019/2020.

